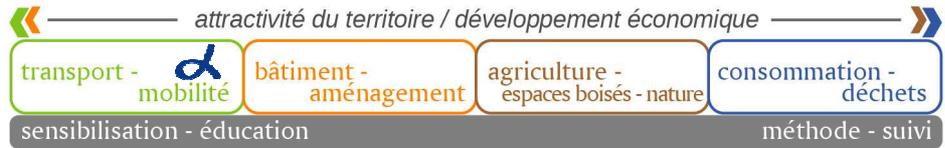




# Développer et promouvoir les mobilités alternatives

Se déplacer autrement



**Il s'agit de travailler sur les aménagements urbains et infrastructures pour que les habitants et actifs des zones périurbaines utilisent moins leurs voitures, pour des petits trajets, pour se rendre au travail ou se rendre aux commerces de proximité. Il faut aussi repenser la place de la voiture sur le territoire.**

## Contexte

- Les modes de déplacements dits alternatifs à la voiture représentent encore une part marginale, notamment sur les espaces périurbains
- On peut pourtant se déplacer autrement, à un coût nettement moindre que celui d'une voiture

**29 % = la part des déplacements alternatifs à la voiture en Pays de la Loire**

**Entre 6 000 et 8 000 € = le coût moyen d'une voiture / an**

## Pourquoi ?

- Un cadre de vie plus agréable pour un territoire plus attractif
- Amélioration du tissu social par l'idée du partage
- Des bénéfices pour la santé et l'environnement
- Baisse très nette des coûts d'usages liés à l'utilisation d'une voiture

## Dans quels domaines ?

- Les aménagements de centres-bourgs / centres villes et entrée de villages / villes
- Les usages « alternatifs » à la voiture ou éviter le recours à l'automobile
- La création de services dédiés à l'auto-partage
- La promotion des moyens de transports peu émetteurs de gaz à effet de serre
- L'attractivité touristique et de loisirs

# AGIR

## Avec qui ?

- Les communes ou intercommunalités
- Les autorités organisatrices de transport
- Les entreprises, associations, clubs d'entreprises
- Les habitants ou futurs habitants, salariés, chefs d'entreprises, ...

## Pour qui ?

- Les élus et personnels techniques des collectivités
- Les habitants du Pays du Mans (actuels et futurs)
- Les entreprises, associations, salariés, bénévoles
- Les visiteurs, touristes, ...



## Un exemple

**Plateforme co-voiturage du Conseil Général de la Sarthe**

**Réalisé :** plus de 360 trajets réguliers (domicile-travail) proposés en co-voiturage et des offres pour des évènements ponctuels.

*Pour découvrir d'autres projets, consultez le tableau « Quels projets sur le territoire ? »*



### Quels enjeux et objectifs locaux ?

- Diminuer le nombre de véhicules sur les routes en encourageant le non recours à la voiture sur des petits trajets
- Diminuer les émissions de GES
- Augmenter le pouvoir d'achat des ménages périurbains
- Augmenter la part des modes de déplacements alternatifs

### Quels enjeux globaux ?

- Moins d'énergie consommée (E)
  - Moins d'émissions de gaz à effet de serre (G)
  - De nouvelles ressources locales (énergies renouvelables, ...) (R)
  - Meilleure adaptation du territoire (A)
- (Etre moins vulnérable aux impacts du changement climatique et à la raréfaction des matières)



⇐ Favoriser l'appropriation et la mise en œuvre qualitative du SCoT et du PCET ⇒

## AGIR

### Les étapes à suivre ...

- |  |   |
|--|---|
| <b>Démarche cadre</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Des liens à faire</b> avec les démarches existantes à d'autres échelles</li> <li>- <b>Une concertation</b> à mener avec les parties prenantes</li> </ul>  |
| <b>Connaissance - Suivi - Évaluation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Des études</b> à connaître ou réaliser pour identifier les enjeux et solutions</li> <li>- <b>Des bonnes pratiques existantes</b> à examiner</li> </ul>  |
| <b>Sensibilisation - Communication</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Des outils</b> de cadrage méthodologique à utiliser ou développer</li> <li>- <b>Des outils</b> pour informer et communiquer auprès des usagers, tout support et notamment par la mise en place d'un portail multimodal.</li> </ul>  |
| <b>Éducation - Formation</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Des formations</b> multi-acteurs, des voyages d'études, des visites de site, ... auxquels participer ou à organiser</li> </ul>  |
| <b>Accompagnement</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un accompagnement de projets pilotes</b> sur lequel se renseigner ou auquel participer et des <b>expérimentations</b> à mener</li> </ul>  |
| <b>Opérationnel</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Des aménagements dédiés aux modes alternatifs</b> à créer avec une prise en compte environnementale forte pouvant entrer dans le cadre d'un développement d'offres touristiques ou de loisirs</li> <li>- <b>Des usages alternatifs (flottes de vélos, pédibus / vélobus, partage ...)</b> à valoriser et développer</li> <li>- <b>Le recours à des procédures dématérialisées</b> pour éviter le recours au véhicule</li> <li>- <b>Le développement et la promotion des actions de type PDE</b> (Plan de Déplacement Entreprise), <b>PDIE</b> (inter-entreprises), et de l'ensemble des projets connexes (club mobilité ...)</li> <li>- <b>Des véhicules électriques et la mise en place d'un schéma d'implantation de bornes électriques</b> sur le territoire</li> <li>- <b>Des services / une plateforme de partage de véhicules / taxis</b> à encourager</li> </ul> |
| <b>Accès aux financements</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un projet global de qualité</b> pour lever des financements</li> <li>- <b>Des critères à prendre en compte</b> pour accéder aux financements</li> </ul>   |

### Quels indicateurs utiliser ?

- Nb. d'aménagements réalisés
- Evolution du nombre d'usagers de co-voiturage et d'auto-partage
- Les flottes de vélos en location
- Nb. de points d'information
- Nb. de bornes électriques

### On ne part pas de zéro ...

- **16** démarches continues
- **7** projets réalisés à valoriser / généraliser
- **2** projets en cours à développer
- **2** projets proposés à étudier
- **1** fiche(s) « bonne pratique »



### Contact

- Pays du Mans : [contact@paysdumans.fr](mailto:contact@paysdumans.fr) - 02 43 51 23 23



## Une action qui participe à la mise en œuvre du SCoT du Pays du Mans ...

**Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définira l'aménagement du Pays du Mans, territoire de 46 communes regroupées au sein de structures intercommunales, pour les 15/20 ans à venir.**

**Son but est de préciser et mettre en cohérence les politiques locales** en matière d'urbanisme, de logement, de transports et déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

**Il s'impose (principe de compatibilité) aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)** élaborés à l'échelon communal ou intercommunal.

Le SCoT est composé de trois documents :

- le **Rapport de Présentation** : il expose le diagnostic du territoire et présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : projet politique, il exprime les objectifs de développement et d'aménagement du territoire.
- le **Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)** : il détaille les prescriptions (opposables) et recommandations (non opposables) qui devront être prises en compte dans les PLU. Il comprend également un **Document d'Aménagement Commercial (DAC)**.

**Le SCoT a été approuvé le 29 janvier 2014.**

**Cette fiche action du Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans permet de répondre à certains des objectifs, prescriptions et/ou recommandations du SCoT.**

### Objectifs

#### PADD

- Maîtriser le trafic automobile (p.53)

### Prescriptions

#### DOO

- Poursuivre les aménagements de liaisons douces (p.95)
- Développer les aires de covoiturage (p.96)
- Encourager la réalisation de Plans de Déplacements (PDE, PDIE, PDA) (p.96)
- Mise en place d'une politique en matière de stationnement (p.96)

### Recommandations

- Valoriser le tissu urbain autour des arrêts créés (p.90)
- Intégrer la notion de temps de trajet à pied ou en vélo au centre-ville, au centre-bourg ou aux équipements (p.95)

N.B. : texte de présentation identique sur toutes les fiches

N.B. : objectifs, prescriptions et/ou recommandations spécifiques à chaque fiche



## Une action qui participe à la mise en œuvre du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie des Pays de la Loire (SRCAE)

N.B. : texte de présentation identique sur toutes les fiches

Co-élaboré par le préfet de région et le président du Conseil régional des Pays de la Loire, le SRCAE définit **les orientations et objectifs stratégiques régionaux en matière de réduction des gaz à effet de serre, de lutte contre la pollution atmosphérique, d'amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.**

Il comprend également **une annexe le « Schéma Régional Eolien Terrestre » (SRE)** qui vise à favoriser le développement de l'énergie éolienne terrestre en identifiant les zones favorables au développement de cette énergie et en fixant un objectif de développement à l'horizon 2020 de 1750 MW.

Les travaux d'élaboration du SRCAE des Pays de la Loire ont été lancés le 6 juin 2011 et se sont déroulés de juillet 2011 à mars 2012. Le large débat et les réflexions prospectives menés dans le cadre des Etats Régionaux de l'Energie qui se sont déroulés d'octobre 2012 à mai 2013 ont en outre permis d'enrichir le projet de schéma.

**Le SRCAE constituera à partir de 2014 la feuille de route de la transition énergétique et climatique pour les Pays de la Loire.** Elaborés en concertation avec les acteurs locaux, ces objectifs et orientations régionaux contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux de la France dans ces domaines.

**Cette fiche action du Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans participe également à la mise en œuvre du Schéma régional du Climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).**

Un parallèle a été réalisé ci-dessous avec les orientations du SRCAE qui concernent cette fiche action.

### Orientations

#### Transversal

- n°2 : Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire
- n°3 : Améliorer les connaissances régionales en matière de climat et d'énergie

#### Transport et aménagement

- n°13 : Développer les modes alternatifs au routier
- n°14 : Améliorer l'efficacité énergétique des moyens de transport
- n°15 : Repenser l'aménagement afin de réduire les distances

#### Qualité de l'air

- Orientation n° 26 : Limiter les émissions de polluants et améliorer la qualité de l'air

#### Adaptation au changement climatique

- n°27 : Favoriser les solutions techniques, les mesures et les aménagements pour protéger à court terme les ressources des effets du changement climatique
- n°28 : Accompagner les expérimentations pour sensibiliser les acteurs et faire émerger des solutions et des opportunités d'évolution à moyen terme des systèmes existants
- n°29 : Accompagner les mutations des systèmes et des aménagements actuels pour assurer la résilience climatique du territoire et de ses ressources à long terme

N.B. : orientations spécifiques à chaque fiche

#### **Pour en savoir plus :**

- Site Internet de la DREAL des Pays de la Loire - Rubrique Climat-Air-Énergie : [www.paysdelaloire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paysdelaloire.developpement-durable.gouv.fr)
- Site Internet du Conseil régional des Pays de la Loire : [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)



# Développer et promouvoir les mobilités alternatives

Se déplacer autrement

## Quels projets sur le territoire ?

Légende du tableau	
<p><u>Avancement du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> démarches continues</li> <li> projets réalisés à valoriser / généraliser</li> <li> projets en cours à développer</li> <li> projets proposés à étudier</li> <li>* fiche « bonne pratique » existante</li> <li>** autre document de présentation existant</li> </ul>	<p><u>Enjeux globaux respectés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Moins d'énergie consommée (<b>E</b>)</li> <li> Moins d'émissions de gaz à effet de serre (<b>G</b>)</li> <li>De nouvelles ressources locales (<b>R</b>) (énergies renouvelables, ...)</li> <li>Meilleure adaptation du territoire (<b>A</b>) (être moins vulnérable aux impacts du changement climatique et à la raréfaction des matières)</li> </ul>

Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés
Démarche cadre	<p><b>Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans **</b></p> <p><i>En bref</i> : programme d'actions multi-acteurs pour agir sur l'énergie et le climat</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>		2014-2020	Syndicat mixte du Pays du Mans	 
Démarche cadre	<p><b>Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur le Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref</i> : document de planification urbaine commun aux 46 communes du territoire</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>		2008-2014 / 2014 - 2020	Syndicat mixte du SCoT du Pays du Mans	 
Démarche cadre	<p><b>Plan climat-énergie « Patrimoine et Services » de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref</i> : programme d'actions de la Ville et de la Métropole pour agir sur leurs patrimoines et compétences</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>		2014-2020	Ville du Mans / Le Mans Métropole	 
Démarche cadre	<p><b>Plan de Déplacement Urbain (PDU) à réviser sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref</i> : programme pour organiser le transport des personnes et marchandises, la circulation et le stationnement. Des actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière (transports publics, deux roues, marche...)</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>		2015	Le Mans Métropole	 



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Démarche cadre	<p><b>Plan communautaire de déplacement sur le Bocage Cénomans</b></p> <p><i>En bref</i> : outil prospective pour fixer les priorités en matière de déplacements doux en site propre</p> <p>Contact : <a href="http://www.cc-bocage-cenomans.fr">www.cc-bocage-cenomans.fr</a></p>	○		Communauté de communes du Bocage Cénomans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Démarche cadre	<p><b>Schéma directeur Vélo</b></p> <p><i>En bref</i> : un outil de programmation (investissement) pour favoriser l'usage du vélo par une politique cyclable globale (continuités cyclables, ...)</p> <p>Contact : <a href="http://www.ville-lemans.fr">www.ville-lemans.fr</a></p>	↻		Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Connaissance - Suivi - Évaluation	<p><b>Étude d'implantation de bornes électriques en Sarthe</b></p> <p><i>En bref</i> : une étude réalisée sur le département</p> <p>Contact : <a href="http://www.cg72.fr">www.cg72.fr</a></p>	○	2014	Conseil Général de la Sarthe	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Sensibilisation - Communication	<p><b>Site Internet Co-voiturage en Sarthe</b></p> <p><i>En bref</i> : un site pour faciliter le covoiturage (salariés, ...) sur le département</p> <p>Contact : <a href="http://www.covoiturage.sarthe.com">www.covoiturage.sarthe.com</a></p>	↻		Conseil général de la Sarthe	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Sensibilisation - Communication	<p><b>Création d'un module "Se déplacer autrement" sur le site Internet du Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref</i> : un module pour mettre en lien les différents modes de transports (dans le cadre de la coordination des Autorités Organisatrices de Transport (AOT))</p> <p>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>	○	2015	Syndicat mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Sensibilisation - Communication	<p><b>Fiche pratique "Covoiturage" à Challes</b></p> <p><i>En bref</i> : fiche pratique n°8/10 réalisée dans le cadre de la Charte d'orientation d'aménagement durable à Challes</p> <p>Contact : <a href="http://www.challes.fr">www.challes.fr</a></p>	●	2013	Commune de Challes	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Sensibilisation - Communication	<p><b>Fiche pratique "Le pédibus - Le Vélobus" à Challes</b></p> <p><i>En bref</i> : fiche pratique n°9/10 réalisée dans le cadre de la Charte d'orientation d'aménagement durable à Challes</p> <p>Contact : <a href="http://www.challes.fr">www.challes.fr</a></p>	●	2013	Commune de Challes	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés
Sensibilisation - Communication	<p><b>Cyclamaine - Association de promotion du cyclisme urbain pour Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : conseils, formations des usagers, des salariés, ... au vélo en milieu urbain</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://cyclamaine.fr/">http://cyclamaine.fr/</a></i></p>			Association Cyclamaine	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Éducatifs - Formation	<p><b>Opération "Les Co-mobiles 72" pour développer les Plans de Déplacement Entreprises et Administrations **</b></p> <p><i>En bref : un accompagnement collectifs et personnalisés des entreprises dans leur plan de déplacement</i></p> <p><i>Contact : CCI du Mans et de la Sarthe</i></p>		2011-2014	Chambre de Commerce et d'Industrie Le Mans Sarthe (CCI) / Association Sécurité Routière en Entreprises (ASRE) 72	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Éducatifs - Formation	<p><b>Journées technique d'échanges en Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref : tous les 2 ans, le Pays du Mans organise pour les collectivités et acteurs socioéconomiques, une journée alliant présentations et témoignages sur des thématiques précises</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i></p>		2006-	Syndicat Mixte du Pays du Mans	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Éducatifs - Formation	<p><b>Ateliers pratiques et animations en lien avec l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)</b></p> <p><i>En bref : association départementale de développement, coordination et mise en œuvre d'actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans la Sarthe en tous lieux et vers tous publics (pôle ressources, ...)</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://sarthe-educ-environnement.over-blog.com/">http://sarthe-educ-environnement.over-blog.com/</a></i></p>			Sarthe Educ'Environnement	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Accompagnement	<p><b>Opération "Les Co-mobiles 72" pour développer les Plans de Déplacement Entreprises et Administrations **</b></p> <p><i>En bref : un accompagnement collectifs et personnalisés des entreprises dans leur plan de déplacement</i></p> <p><i>Contact : CCI du Mans et de la Sarthe</i></p>		2011-2014	Chambre de Commerce et d'Industrie Le Mans Sarthe (CCI) / Association Sécurité Routière en Entreprises (ASRE) 72	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Accompagnement	<p><b>Soutenir la création et le maintien de lignes de Pédibus et Vélobus sur le Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref : des outils développer pour faciliter les déplacements scolaires à pied ou à vélo</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i></p>		2012-	Syndicat mixte du Pays du Mans	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés
Opérationnel	<p><b>Développer et faire respecter les zones piétonnes et cyclables sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : prévoir des espaces piétonniers sécurisés et les relier les uns aux autres</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></i></p>			Le Mans Métropole	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">E</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">G</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">R</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</div> </div>
Opérationnel	<p><b>Offrir plus d'itinéraires sécurisés pour les piétons sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : prévoir des espaces piétonniers sécurisés et les relier les uns aux autres</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></i></p>			Le Mans Métropole	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">E</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">G</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">R</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</div> </div>
Opérationnel	<p><b>Location courte et longue durée de vélos classiques, pliants et électriques sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : des locations à la journée, au mois, au trimestre ou à l'année</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.setram.fr">www.setram.fr</a></i></p>			Le Mans Métropole	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">E</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">G</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">R</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</div> </div>
Opérationnel	<p><b>De plus en plus de continuités cyclables et d'abris pour les 2 roues couverts sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : continuer de relier les pistes cyclables les unes aux autres et poursuivre l'installation d'abris couverts pour les 2 roues</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></i></p>			Le Mans Métropole	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">E</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">G</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">R</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</div> </div>
Opérationnel	<p><b>La Sarthe à vélo</b></p> <p><i>En bref : 420 km d'itinéraires cyclables dans le département en site propre ou sur des routes peu fréquentées. 28 relais d'information service, différents itinéraires proposés dont 2 nationaux, 2 régionaux et un connexion aux grands itinéraires cyclotouristiques européens</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lasartheavelo.com">www.lasartheavelo.com</a></i></p>		2014	Conseil général de la Sarthe	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">E</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">G</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">R</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</div> </div>
Opérationnel	<p><b>Favoriser les téléprocédures, les services en lignes et les guichets uniques sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : des actions dématérialisées pour réduire les déplacements inutiles</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></i></p>			Le Mans Métropole	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">E</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">G</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">R</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</div> </div>



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Accès aux financements	<p><b>NCR Région</b></p> <p><i>En bref</i> : contrat de territoire dédié aux financements des projets des collectivités</p> <p>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>	●	2012-2015	Syndicat mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								

(N.B. : tableau non exhaustif et amené à être enrichi)



## Travailler à l'accessibilité

des zones d'emplois, de services et de centralité par les transports collectifs et alternatifs



**Il s'agit de travailler sur les aménagements urbains et infrastructures pour que les habitants et actifs des zones périurbaines utilisent moins leurs voitures, pour des petits trajets, pour se rendre au travail ou aux commerces de proximité. Il faut aussi repenser la place de la voiture sur le territoire.**

### Contexte

- Les déplacements de moins de 1 km représentent près de la moitié de l'ensemble des déplacements en voiture, impactant de manière significative le bilan carbone

*25 % = la part des déplacements en voiture sur moins de 500 m*

*75 % = la part des trajets en voiture individuelle pour moins de 3 km*

### Pourquoi ?

- Un cadre de vie plus agréable pour un territoire plus attractif
- Des lieux de vie ou de travail plus accessibles par d'autres moyens que la voiture
- Des bénéfices pour la santé et l'environnement

### Dans quels domaines ?

- Les aménagements de centres-bourgs / centres villes et entrée de villages / villes, des zones et parcs d'activités
- Les créations de sites propres, voies douces et l'encouragement à recourir aux revêtements perméables et innovants
- Le positionnement des futures zones d'habitats ou d'emplois ou inclusion dans le maillage des transports collectifs
- L'optimisation de la logistique en milieu urbain

## AGIR

### Avec qui ?

- Les communes ou intercommunalités
- Les autorités organisatrices de transport
- Les entreprises, associations clubs d'entreprises
- Les habitants ou futurs habitants, salariés, chefs d'entreprises, ...

### Pour qui ?

- Les élus et personnels techniques des collectivités
- Les habitants du Pays du Mans (actuels et futurs)
- Les entreprises, associations, salariés, bénévoles
- Les visiteurs, touristes, ...



### Un exemple

#### **Projet exemplaire : Boulevard et Avenues Nature**

Réalisé : un linéaire d'une quarantaine de km (sur plus de 70 km au final) pour relier les principaux points d'intérêt de l'agglomération du Mans en voie verte.

*Pour découvrir d'autres projets, consultez le tableau « Quels projets sur le territoire ? »*



### Quels enjeux et objectifs locaux ?

- Diminuer le nombre de véhicules sur les routes en encourageant le non recours à la voiture sur des petits trajets
- Diminuer les émissions de GES pour atteindre et descendre le seuil des 85 % des émissions de GES par les voitures,
- Augmenter le pouvoir d'achat des ménages périurbains.

### Quels enjeux globaux ?

- Moins d'énergie consommée (E)
  - Moins d'émissions de gaz à effet de serre (G)
  - De nouvelles ressources locales (énergies renouvelables, ...) (R)
  - Meilleure adaptation du territoire (A)
- (Etre moins vulnérable aux impacts du changement climatique et à la raréfaction des matières)



⇐ Favoriser l'appropriation et la mise en œuvre qualitative du SCoT et du PCET ⇒

## **AGIR**

### Les étapes à suivre ...

#### Démarche cadre

- **Des liens à faire** avec les démarches existantes à d'autres échelles
- **Une concertation** à mener avec les parties prenantes

#### Connaissance - Suivi - Evaluation

- **Des études** à connaître ou réaliser pour identifier les enjeux et solutions
- **Des bonnes pratiques existantes** à examiner

#### Sensibilisation - Communication

- **Des outils** de cadrage méthodologique à utiliser ou développer
- **Des outils** pour informer et communiquer auprès des usagers, tout support et notamment par la mise en place d'un portail multimodal.

#### Education - Formation

- **Des formations** multi-acteurs, des voyages d'études, des visites de site, ... auxquels participer ou à organiser

#### Accompagnement

- **Un accompagnement de projets pilotes** sur lequel se renseigner ou auquel participer

#### Opérationnel

- **Des systèmes de voies partagées** à généraliser
- **Le développement des sites propres** en milieu urbain
- **Une mise en accessibilité par voies douces** des zones d'habitat, d'activités et de centralité
- **Des infrastructures innovantes** à créer ou expérimenter
- **Un maillage en transports collectifs** à densifier entre les zones d'emplois / habitat / centralité
- **Une logistique urbaine** à optimiser, notamment le « dernier kilomètre »

#### Accès aux financements

- **Un projet global de qualité** pour lever des financements
- **Des critères à prendre en compte** pour accéder aux financements

### Quels indicateurs utiliser ?

- Nb. d'aménagements réalisés
- Evolution du nombre d'usagers des transports collectifs
- Nb. de points d'information

### On ne part pas de zéro ...

- **8** démarches continues
- **6** projets réalisés à valoriser / généraliser
- **11** projets en cours à développer
- **5** projets proposés à étudier
- **4** fiche(s) « bonne pratique »



\*

### Contact

- Pays du Mans : [contact@paysdumans.fr](mailto:contact@paysdumans.fr) - 02 43 51 23 23



## Une action qui participe à la mise en œuvre du SCoT du Pays du Mans ...

**Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définira l'aménagement du Pays du Mans, territoire de 46 communes regroupées au sein de structures intercommunales, pour les 15/20 ans à venir.**

**Son but est de préciser et mettre en cohérence les politiques locales** en matière d'urbanisme, de logement, de transports et déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

**Il s'impose (principe de compatibilité) aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)** élaborés à l'échelon communal ou intercommunal.

Le SCoT est composé de trois documents :

- le **Rapport de Présentation** : il expose le diagnostic du territoire et présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : projet politique, il exprime les objectifs de développement et d'aménagement du territoire.
- le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** : il détaille les prescriptions (opposables) et recommandations (non opposables) qui devront être prises en compte dans les PLU. Il comprend également un **Document d'Aménagement Commercial (DAC)**.

**Le SCoT a été approuvé le 29 janvier 2014.**

**Cette fiche action du Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans permet de répondre à certains des objectifs, prescriptions et/ou recommandations du SCoT.**

### Objectifs

#### PADD

- Construire un territoire multipolaire structuré à partir d'une armature urbaine (p.6)
- Renforcer le développement des transports collectifs notamment périurbains (p.52)
- Articuler développement urbain et offre de transports collectifs (p.53)

### Prescriptions

#### DOO

- Articuler les implantations d'équipements et de services avec l'armature urbaine du SCoT (p.89)
- Mettre en place un réseau de ligne express entre les polarités périurbaines et le pôle urbain (p.90)
- Poursuite de l'évolution du réseau de transport urbain (p.91)
- Le renforcement de la desserte périurbaine de l'étoile ferroviaire du Mans (p.93)
- La densification autour des principales haltes ou gares ferroviaires (p.94)
- Mise en place d'une politique en matière de stationnement (p.96)

### Recommandations

- Renforcer l'accessibilité des équipements structurants avec les communes voisines (p.89)
- Valoriser le tissu urbain autour des arrêts créés (p.90)
- Analyser la faisabilité de l'extension du réseau TCSP à l'horizon 2030 (p.91)

N.B. : texte de présentation identique sur toutes les fiches

N.B. : objectifs, prescriptions et/ou recommandations spécifiques à chaque fiche



## Une action qui participe à la mise en œuvre du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie des Pays de la Loire (SRCAE)

N.B. : texte de présentation identique sur toutes les fiches

Co-élaboré par le préfet de région et le président du Conseil régional des Pays de la Loire, le SRCAE définit **les orientations et objectifs stratégiques régionaux en matière de réduction des gaz à effet de serre, de lutte contre la pollution atmosphérique, d'amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.**

Il comprend également **une annexe le « Schéma Régional Eolien Terrestre » (SRE)** qui vise à favoriser le développement de l'énergie éolienne terrestre en identifiant les zones favorables au développement de cette énergie et en fixant un objectif de développement à l'horizon 2020 de 1750 MW.

Les travaux d'élaboration du SRCAE des Pays de la Loire ont été lancés le 6 juin 2011 et se sont déroulés de juillet 2011 à mars 2012. Le large débat et les réflexions prospectives menés dans le cadre des Etats Régionaux de l'Energie qui se sont déroulés d'octobre 2012 à mai 2013 ont en outre permis d'enrichir le projet de schéma.

**Le SRCAE constituera à partir de 2014 la feuille de route de la transition énergétique et climatique pour les Pays de la Loire.** Elaborés en concertation avec les acteurs locaux, ces objectifs et orientations régionaux contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux de la France dans ces domaines.

**Cette fiche action du Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans participe également à la mise en œuvre du Schéma régional du Climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).**

Un parallèle a été réalisé ci-dessous avec les orientations du SRCAE qui concernent cette fiche action.

### Orientations

#### Transversal

- n°2 : Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire
- n°3 : Améliorer les connaissances régionales en matière de climat et d'énergie

#### Transport et aménagement

- n°13 : Développer les modes alternatifs au routier
- n°14 : Améliorer l'efficacité énergétique des moyens de transport
- n°15 : Repenser l'aménagement afin de réduire les distances

#### Qualité de l'air

- Orientation n° 26 : Limiter les émissions de polluants et améliorer la qualité de l'air

#### Adaptation au changement climatique

- n°27 : Favoriser les solutions techniques, les mesures et les aménagements pour protéger à court terme les ressources des effets du changement climatique
- n°28 : Accompagner les expérimentations pour sensibiliser les acteurs et faire émerger des solutions et des opportunités d'évolution à moyen terme des systèmes existants
- n°29 : Accompagner les mutations des systèmes et des aménagements actuels pour assurer la résilience climatique du territoire et de ses ressources à long terme

N.B. : orientations spécifiques à chaque fiche

#### Pour en savoir plus :

- Site Internet de la DREAL des Pays de la Loire - Rubrique Climat-Air-Energie : [www.paysdelaloire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paysdelaloire.developpement-durable.gouv.fr)
- Site Internet du Conseil régional des Pays de la Loire : [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)



## Travailler à l'accessibilité

des zones d'emplois, de services et de centralité par les transports collectifs et alternatifs

### Quels projets sur le territoire ?

Légende du tableau	
<p><u>Avancement du projet</u></p> <p> démarches continues</p> <p> projets réalisés à valoriser / généraliser</p> <p> projets en cours à développer</p> <p> projets proposés à étudier</p> <p>* fiche « bonne pratique » existante</p> <p>** autre document de présentation existant</p>	<p><u>Enjeux globaux respectés</u></p> <p>  Moins d'énergie consommée (E)</p> <p>  Moins d'émissions de gaz à effet de serre (G)</p> <p>De nouvelles ressources locales (R) (énergies renouvelables, ...)</p> <p>Meilleure adaptation du territoire (A) (être moins vulnérable aux impacts du changement climatique et à la raréfaction des matières)</p>

Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés
Démarche cadre	<p><b>Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans **</b></p> <p><i>En bref</i> : programme d'actions multi-acteurs pour agir sur l'énergie et le climat</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>		2014-2020	Syndicat mixte du Pays du Mans	   
Démarche cadre	<p><b>Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur le Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref</i> : document de planification urbaine commun aux 46 communes du territoire</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>		2008-2014 / 2014 - 2020	Syndicat mixte du SCoT du Pays du Mans	   
Démarche cadre	<p><b>Plan climat-énergie « Patrimoine et Services » de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref</i> : programme d'actions de la Ville et de la Métropole pour agir sur leurs patrimoines et compétences</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>		2014-2020	Ville du Mans / Le Mans Métropole	   
Connaissance - Suivi - Évaluation	<p><b>Étude de tracés des Avenues et Sentiers Nature</b></p> <p><i>En bref</i> : une étude réalisée par le bureau d'étude Altermodal</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>		2006	Syndicat mixte du Pays du Mans	   



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Éducatifs - Formation	<p><b>Journées technique d'échanges en Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref : tous les 2 ans, le Pays du Mans organise pour les collectivités et acteurs socioéconomiques, une journée alliant présentations et témoignages sur des thématiques précises</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i></p>		2006-	Syndicat Mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Éducation - Formation	<p><b>Soutenir la création et le maintien de lignes de Pédibus et Vélobus sur le Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref : des outils développer pour faciliter les déplacements scolaires à pied ou à vélo</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i></p>		2012-	Syndicat mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Sensibilisation - Communication	<p><b>Création d'un module "Se déplacement autrement" sur le site Internet du Pays du Mans</b></p> <p><i>En bref : un module pour mettre en lien les différents modes de transports (dans le cadre de la coordination des Autorités Organisatrices de Transport (AOT))</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i></p>		2015	Syndicat mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Accompagnement	<p><b>Mise en place d'un Pôle Métropolitain en Sarthe</b></p> <p><i>En bref : un pôle pour travailler ensemble sur la question des transports à l'échelle de 8 intercommunalités et de 315 000 hab. (dont Le Mans Métropole et le CG72), coordinateur des Autorités Organisatrices de Transport (AOT)</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i></p>		2014	Syndicat mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création d'Avenue Nature sur les Rives de Sarthe</b></p> <p><i>En bref : relier les communes de la communauté de communes par des liaisons douces, connectées à terme au Boulevard Nature de Le Mans Métropole *</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.cdcrivesdesarthe.fr">www.cdcrivesdesarthe.fr</a></i></p>		2010-2015	Communauté de communes des Rives de Sarthe	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces</b></p> <p><i>En bref : relier les lotissements de la commune au centre-ville</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.ecommoy.fr">www.ecommoy.fr</a></i></p>		2013	Commune d'Ecommoy	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces à Ballon *</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les lotissements de la commune au centre-ville</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.commune-de-ballon.fr">www.commune-de-ballon.fr</a></p>		2013-2015	Commune de Ballon	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces à Challes</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les lotissements de la commune au centre-ville</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.challes.fr">www.challes.fr</a></p>		2015	Commune de Challes	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces à La Guierche</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les communes de La Guierche et Souillé, avec un accès privilégié à la halte TER de La Guierche</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.cc-portesdumaine.fr/la-communaute-de-communes/10-communes/">http://www.cc-portesdumaine.fr/la-communaute-de-communes/10-communes/</a></p>		2014	Commune de La Guierche/ Commune de Souillé	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces à Moncé-en-Belin</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les lotissements de la commune au centre-ville et à la future halte TER par une « Coulée verte »</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.monce-en-belin.com">www.monce-en-belin.com</a></p>		2015-2020	Commune de Moncé-en-Belin	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces à Neuville-sur-Sarthe</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les lotissements de la commune à la halte TER</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.neuville-sur-sarthe.fr">www.neuville-sur-sarthe.fr</a></p>		2015-2020	Commune de Neuville-sur-Sarthe	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces à Parigné l'Évêque</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les lotissements de la commune au centre-ville</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.parigneleveque.fr">www.parigneleveque.fr</a></p>		2013-2015	Commune de Parigné-l'Évêque	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces à Souigné-sous-Ballon</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les lotissements de la commune au centre-ville</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://souligne-sous-ballon.fr">souligne-sous-ballon.fr</a></p>		2014	Commune de Souigné-sous-Ballon	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Créer le Boulevard Nature sur Le Mans Métropole*</b></p> <p><i>En bref</i> : un Boulevard Nature sur Le Mans Métropole et sur le Pays du Mans des Avenues Nature qui se raccorderont en radiales ou en boucles</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>			Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Opérationnel	<p><b>Aménagement de qualité (cheminement doux, éclairage public et aménagement paysager) à Pruillé-le-Chétif</b></p> <p><i>En bref</i> : création de cheminements perméables (continuité du centre vers les sentiers pédestres), aménagement végétal peu gourmands en eau et d'entretien modéré, mise en place d'un éclairage public performant de faibles nuisances lumineuses</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.cc-bocage-cenomans.fr/la-communaute-de-communes/les-5-communes/pruille-le-chetif/">http://www.cc-bocage-cenomans.fr/la-communaute-de-communes/les-5-communes/pruille-le-chetif/</a></p>	●	2013	Commune de Pruillé-le-Chétif	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Encourager la pratique du vélo sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref</i> : 204 km d'itinéraires cyclables et 100 double-sens cyclables. 2750 emplacements vélos installés sur l'agglomération dont 23 zones couvertes. Depuis août 2013, 13 carrefours à feux tricolores équipés de panneaux "cédez-le-passage cycliste au feu".</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>	◐		Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>La Sarthe à vélo</b></p> <p><i>En bref</i> : 420 km d'itinéraires cyclables dans le département en site propre ou sur des routes peu fréquentées. 28 relais d'information service, différents itinéraires proposés dont 2 nationaux, 2 régionaux et un connexion aux grands itinéraires cyclotouristiques européens</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lasartheavelo.com">www.lasartheavelo.com</a></p>	●	2014	Conseil général de la Sarthe	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Espaces piétonniers en centre-ville du Mans</b></p> <p><i>En bref</i> : une zone piétonne de la place des Jacobins à la place de la République au Mans</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>	●		Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Optimiser la circulation en centre-ville pour réduire la vitesse et augmenter la fluidité sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref</i> : développer les zones 30, les ronds-points, revoir les sens de circulation et la tarification du stationnement</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>	◐		Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Optimiser les livraisons en ville sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref</i> : privilégier des petits véhicules, encourager la création de plate-forme logistique</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>	○		Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Opérationnel	<p><b>Soutenir le covoiturage avec des parkings relais sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref</i> : création de places de parkings dédiées au co-voiturage aux terminus et le long des lignes de tramway, BHNS et bus</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></p>			Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Aménagement pour faciliter le co-voiturage sur le Bocage Cénomans</b></p> <p><i>En bref</i> : réflexion pour développer des aménagements facilitant le covoiturage (parking-relais, ...)</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.cc-bocage-cenomans.fr">www.cc-bocage-cenomans.fr</a></p>			Communauté de communes du Bocage Cénomans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création de liaisons douces entre Saint Georges-du-Bois et Etival-lès-le-Mans</b></p> <p><i>En bref</i> : relier les communes de Saint-Georges-du-Bois et d'Etival-Lès-Le-Mans</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.etival-les-le-mans.com">www.etival-les-le-mans.com</a></p>		2013	Syndicat de la Rivière	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Accès aux financements	<p><b>Nouveau Contrat Régional (NCR)</b></p> <p><i>En bref</i> : un contrat de territoire pour le financement des projets des collectivités</p> <p><i>Contact</i> : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></p>		2012-2015	Syndicat mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								

(N.B. : tableau non exhaustif et amené à être enrichi)

**Favoriser le transport collectif et rendre confortable le report modal**

Passer facilement de la voiture au car ou au TER, ...



**Afin que les habitants et actifs des zones périurbaines utilisent d'avantage les transports collectifs, outre une offre plus dense, il faut que le report voiture individuelle / transport en commun soit le plus confortable possible pour les usagers.**

**Contexte**

- Le transport collectif représente une faible part dans les déplacements, notamment sur les espaces périurbains
- Les trajets en véhicules individuels impactent le territoire de manière importante, tant dans les aménagements que dans le bilan carbone

**2,5 %** = la part des trajets en transport en commun autour du Mans

**94 %** = les émissions de gaz à effet de serre des trajets en voiture individuelle

**Pourquoi ?**

- Un cadre de vie plus agréable pour un territoire plus attractif
- Des lieux de vie ou de travail plus accessibles, notamment entre-eux
- Des offres de transports collectifs améliorées et densifiées
- Des véhicules optimisés en fonction du territoire

**Dans quels domaines ?**

- Les aménagements de centres-bourgs / centres villes et entrée de villages / ville
- Le positionnement des arrêts et haltes de transport collectif
- Les aménagements conjoints de parkings et d'arrêts
- Les fréquences et horaires des transports collectifs

**AGIR****Avec qui ?**

- Les autorités organisatrices de transport
- Les communes ou les intercommunalités
- Les entreprises, associations, clubs d'entreprises
- Les habitants ou futurs habitants, salariés, chefs d'entreprises, ...

**Pour qui ?**

- Les élus et personnels techniques des collectivités
- Les habitants du Pays du Mans (actuels et futurs)
- Les entreprises, associations, salariés, bénévoles
- Les visiteurs, touristes, ...

**Un exemple****Aménagement du parking de la halte TER de Neuville-sur-Sarthe**

**Réalisé :** murets en gabion, abri couvert pour les deux roues, essences locales (châtaigniers), rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, sol perméable, drainage naturel des eaux pluviales.

**Résultats :** doublement des montées et descentes dans le TER à Neuville

*Pour découvrir d'autres projets, consultez le tableau « Quels projets sur le territoire ? »*



### Quels enjeux et objectifs locaux ?

- Diminuer le nombre de véhicules sur les routes en augmentant la part des transports collectifs dans les zones périurbaines à 5 %,
- Diminuer les émissions de GES par les voitures pour atteindre et descendre le seuil des 85 %,
- Augmenter le pouvoir d'achat des ménages
- 5 % = objectif d'utilisation des transports en commun autour du Mans / 85 % = les émissions de gaz à effet de serre des trajets en voiture individuelle dans 10 ans

⇐ Favoriser l'appropriation et la mise en œuvre qualitative du SCoT et du PCET ⇒

### Quels enjeux globaux ?

- Moins d'énergie consommée (E)
  - Moins d'émissions de gaz à effet de serre (G)
  - De nouvelles ressources locales (énergies renouvelables, ...) (R)
  - Meilleure adaptation du territoire (A)
- (Etre moins vulnérable aux impacts du changement climatique et à la raréfaction des matières)



## AGIR

### Les étapes à suivre ...

#### Démarche cadre

- **Des liens à faire** avec les démarches existantes à d'autres échelles
- **Une concertation** à mener avec les parties prenantes

#### Connaissance - Suivi - Evaluation

- **Des études** à connaître ou réaliser pour identifier les enjeux et solutions
- **Des bonnes pratiques existantes** à examiner

#### Sensibilisation - Communication

- **Des outils** pour informer et communiquer auprès des usagers, tout support et notamment par la mise en place d'un portail multimodal.

#### Education - Formation

- **Des formations** multi-acteurs, des voyages d'études, des visites de site, ... auxquels participer ou à organiser

#### Accompagnement

- **Un accompagnement de projets pilotes** sur lequel se renseigner ou auquel participer

#### Opérationnel

- **Des parkings - relais** à créer, avec une réflexion sur leurs emplacements et aménagements et une prise en compte environnementale forte
- **Une mise en accessibilité par voies douces** des parkings – relais pour desservir les zones d'habitat, d'activités et de centralité
- **Des arrêts intermodaux à créer** pour faciliter et rendre confortable le transfert modal
- **Une offre en transports collectifs** à améliorer par une meilleure coordination des services existants et la création de nouvelles offres
- **Des matériels et services de transports collectifs** à optimiser en fonction des zones d'usage (urbain, périurbain)

#### Accès aux financements

- **Un projet global de qualité** pour lever des financements
- **Des critères à prendre en compte** pour accéder aux financements

### Quels indicateurs utiliser ?

- Nb. d'aménagements réalisés
- Evolution du nombre d'usagers des transports collectifs
- Nb. de points d'information

### On ne part pas de zéro ...

- 12 démarches continues
- 7 projets réalisés à valoriser / généraliser
- 6 projets en cours à développer
- 6 projets proposés à étudier
- 2 fiche(s) « bonne pratique »



\*

### Contact

- Pays du Mans : [contact@paysdumans.fr](mailto:contact@paysdumans.fr) - 02 43 51 23 23



## Une action qui participe à la mise en œuvre du SCoT du Pays du Mans ...

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définira l'aménagement du Pays du Mans, territoire de 46 communes regroupées au sein de structures intercommunales, pour les 15/20 ans à venir.

Son but est de préciser et mettre en cohérence les politiques locales en matière d'urbanisme, de logement, de transports et déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Il s'impose (principe de compatibilité) aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) élaborés à l'échelon communal ou intercommunal.

Le SCoT est composé de trois documents :

- le **Rapport de Présentation** : il expose le diagnostic du territoire et présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : projet politique, il exprime les objectifs de développement et d'aménagement du territoire.
- le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** : il détaille les prescriptions (opposables) et recommandations (non opposables) qui devront être prises en compte dans les PLU. Il comprend également un **Document d'Aménagement Commercial (DAC)**.

Le SCoT a été approuvé le 29 janvier 2014.

Cette fiche action du Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans permet de répondre à certains des objectifs, prescriptions et/ou recommandations du SCoT.

### Objectifs

#### PADD

- Construire un territoire multipolaire structuré à partir d'une armature urbaine (p.6)
- Renforcer le développement des transports collectifs notamment périurbains (p.52)
- Articuler développement urbain et offre de transports collectifs (p.53)

### Prescriptions

#### DOO

- Mettre en place un réseau de ligne express entre les polarités périurbaines et le pôle urbain (p.90)
- Poursuite de l'évolution du réseau de transport urbain (p.91)
- Coordination des différentes offres de transport collectif du territoire (p.92)
- La densification autour des principales haltes ou gares ferroviaires (p.94)
- Mise en place d'une politique en matière de stationnement (p.96)

### Recommandations

- Valoriser le tissu urbain autour des arrêts créés (p.90)
- Démarche InterSCoT, schéma de déplacement à l'échelle du Pays du Mans, information des usagers, billettique, PDE-PDA (p.92)
- Aménager les haltes TER comme de véritables pôles d'échanges (p.93)

N.B. : texte de présentation identique sur toutes les fiches

N.B. : objectifs, prescriptions et/ou recommandations spécifiques à chaque fiche



## Une action qui participe à la mise en œuvre du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie des Pays de la Loire (SRCAE)

N.B. : texte de présentation identique sur toutes les fiches

Co-élaboré par le préfet de région et le président du Conseil régional des Pays de la Loire, le SRCAE définit **les orientations et objectifs stratégiques régionaux en matière de réduction des gaz à effet de serre, de lutte contre la pollution atmosphérique, d'amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.**

Il comprend également **une annexe le « Schéma Régional Eolien Terrestre » (SRE)** qui vise à favoriser le développement de l'énergie éolienne terrestre en identifiant les zones favorables au développement de cette énergie et en fixant un objectif de développement à l'horizon 2020 de 1750 MW.

Les travaux d'élaboration du SRCAE des Pays de la Loire ont été lancés le 6 juin 2011 et se sont déroulés de juillet 2011 à mars 2012. Le large débat et les réflexions prospectives menés dans le cadre des Etats Régionaux de l'Energie qui se sont déroulés d'octobre 2012 à mai 2013 ont en outre permis d'enrichir le projet de schéma.

**Le SRCAE constituera à partir de 2014 la feuille de route de la transition énergétique et climatique pour les Pays de la Loire.** Elaborés en concertation avec les acteurs locaux, ces objectifs et orientations régionaux contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux de la France dans ces domaines.

**Cette fiche action du Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans participe également à la mise en œuvre du Schéma régional du Climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).**

Un parallèle a été réalisé ci-dessous avec les orientations du SRCAE qui concernent cette fiche action.

### Orientations

#### Transversal

- n°2 : Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire
- n°3 : Améliorer les connaissances régionales en matière de climat et d'énergie

#### Transport et aménagement

- n°13 : Développer les modes alternatifs au routier
- n°14 : Améliorer l'efficacité énergétique des moyens de transport
- n°15 : Repenser l'aménagement afin de réduire les distances

#### Qualité de l'air

- Orientation n° 26 : Limiter les émissions de polluants et améliorer la qualité de l'air

#### Adaptation au changement climatique

- n°27 : Favoriser les solutions techniques, les mesures et les aménagements pour protéger à court terme les ressources des effets du changement climatique
- n°28 : Accompagner les expérimentations pour sensibiliser les acteurs et faire émerger des solutions et des opportunités d'évolution à moyen terme des systèmes existants
- n°29 : Accompagner les mutations des systèmes et des aménagements actuels pour assurer la résilience climatique du territoire et de ses ressources à long terme

N.B. : orientations spécifiques à chaque fiche

#### Pour en savoir plus :

- Site Internet de la DREAL des Pays de la Loire - Rubrique Climat-Air-Energie : [www.paysdelaloire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paysdelaloire.developpement-durable.gouv.fr)
- Site Internet du Conseil régional des Pays de la Loire : [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)



## Favoriser le transport collectif et rendre confortable le report modal

Passer facilement de la voiture au car ou au TER, ...

### Quels projets sur le territoire ?

Légende du tableau	
<u>Avancement du projet</u>	<u>Enjeux globaux respectés</u>
démarches continues	Moins d'énergie consommée (E)
projets réalisés à valoriser / généraliser	Moins d'émissions de gaz à effet de serre (G)
projets en cours à développer	De nouvelles ressources locales (R) (énergies renouvelables, ...)
projets proposés à étudier	Meilleure adaptation du territoire (A) (être moins vulnérable aux impacts du changement climatique et à la raréfaction des matières)
* fiche « bonne pratique » existante	
** autre document de présentation existant	

Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés
Démarche cadre	<b>Plan climat-énergie territorial du Pays du Mans **</b> <i>En bref : programme d'actions multi-acteurs pour agir sur l'énergie et le climat</i> <i>Contact : www.paysdumans.fr</i>		2014-2020	Syndicat mixte du Pays du Mans	
Démarche cadre	<b>Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur le Pays du Mans</b> <i>En bref : document de planification urbaine commun aux 46 communes du territoire</i> <i>Contact : www.paysdumans.fr</i>		2008-2014 / 2014-2020	Syndicat mixte du SCoT du Pays du Mans	
Démarche cadre	<b>Plan climat-énergie « Patrimoine et Services » de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole</b> <i>En bref : programme d'actions de la Ville et de la Métropole pour agir sur leurs patrimoines et compétences</i> <i>Contact : www.lemans.fr</i>		2014-2020	Ville du Mans / Le Mans Métropole	
Démarche cadre	<b>Plan de Déplacement Urbain (PDU) à réviser sur Le Mans Métropole</b> <i>En bref : un programme pour organiser le transport des personnes et marchandises, la circulation et le stationnement. Des actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière (transports publics, deux roues, marche...)</i> <i>Contact : www.lemans.fr</i>		2015	Le Mans Métropole	



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés
Connaissance - Suivi - Evaluation	<b>Etude régionale sur l'étoile ferrée du Mans *</b> <i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i>	●	2012	Conseil régional des Pays de la Loire	<input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Éducatifs - Formation	<b>Journées technique d'échanges en Pays du Mans</b> <i>En bref : tous les 2 ans, le Pays du Mans organise pour les collectivités et acteurs socioéconomiques, une journée alliant présentations et témoignages sur des thématiques précises</i> <i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i>	↻	2006-	Syndicat Mixte du Pays du Mans	<input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> G <input checked="" type="checkbox"/> R <input checked="" type="checkbox"/> A
Education - Formation	<b>Formation « permis de transport collectif »</b> <i>En bref : un équipement pour pouvoir passer de la voiture au car dans les meilleures conditions de confort</i> <i>Contact : <a href="http://www.cc-sudestmanceau.fr">www.cc-sudestmanceau.fr</a></i>	○	2015	Autorités Organisatrices des Transports du Pays du Mans	<input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Sensibilisation - Communication	<b>Création d'un module "Se déplacement autrement" sur le site Internet du Pays du Mans</b> <i>En bref : un module pour mettre en lien les différents modes de transports (dans le cadre de la coordination des Autorités Organisatrices de Transport (AOT)</i> <i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i>	○	2015	Syndicat mixte du Pays du Mans	<input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> G <input checked="" type="checkbox"/> R <input checked="" type="checkbox"/> A
Accompagnement	<b>Mise en place d'un Pôle Métropolitain en Sarthe</b> <i>En bref : un pôle pour travailler ensemble sur la question des transports à l'échelle de 8 intercommunalités et de 315 000 hab. (dont Le Mans Métropole et le CG72), coordinateur des Autorités Organisatrices de Transport</i> <i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i>	◐	2014	Syndicat mixte du Pays du Mans	<input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> G <input checked="" type="checkbox"/> R <input checked="" type="checkbox"/> A
Opérationnel	<b>Création de parkings relais</b>	○	2015	Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau	<input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A
Opérationnel	<b>Création du parking de la halte TER de La Guierche</b> <i>En bref : un équipement pour prendre plus facilement le train</i> <i>Contact : <a href="http://www.cc-portesdumaine.fr/la-communaute-de-communes/10-communes/">http://www.cc-portesdumaine.fr/la-communaute-de-communes/10-communes/</a></i>	◐	2014	Commune de La Guierche	<input checked="" type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> A



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Opérationnel	<b>Réhabilitation du parking de la halte TER de Montbizot</b> <i>En bref : un équipement pour over pour prendre plus facilement le train</i> <i>Contact : mairie.montbizot@wanadoo.fr</i>		2014	Commune de Montbizot	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<b>Réhabilitation du parking de la halte TER de à Neuville-sur-Sarthe *</b> <i>En bref : un équipement rénover pour prendre plus facilement le train</i> <i>Contact : www.neuville-sur-sarthe.fr</i>		2012	Commune de Neuville-sur-Sarthe	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<b>Réhabilitation du parking de la halte TER de St Gervais</b> <i>En bref : un équipement rénover pour prendre plus facilement le train</i> <i>Contact : Mairie de Saint-Gervais-en-Belin</i>		2013	Commune de Saint Gervais-en-Belin	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<b>Création du parking de la halte TER de Teillé</b> <i>En bref : un équipement pour prendre plus facilement le train</i>		2013	Commune de Teillé	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<b>Réseau TIS (réseau de cars interurbain) en Sarthe</b> <i>En bref : poursuivre le développement des 15 lignes régulières existantes et optimiser le réseau</i> <i>Contact : www.lestis72.com</i>			Conseil Général de la Sarthe	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<b>Développer et faire connaître les parkings relais et d'approche sur Le Mans Métropole</b> <i>Contact : www.lemans.fr / www.setram.fr</i>			Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<b>Une politique tarifaire pour inciter à utiliser les transports en commun sur Le Mans Métropole</b> <i>En bref : des tarifs adaptés (solo, familles, groupes,...) pour inciter les habitants et les salariés à se déplacer en bus et tram</i> <i>Contact : www.lemans.fr / www.setram.fr</i>			Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<b>Des bus fonctionnant aux énergies renouvelables sur Le Mans Métropole</b> <i>En bref : privilégier les énergies renouvelables (motorisations hybrides ou GNV biogaz) pour les futurs acquisitions de bus</i> <i>Contact : www.lemans.fr / www.setram.fr</i>			Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>G</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td></tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								



Type projet	Intitulé	Avancement	Dates clé	Maitre d'ouvrage	Enjeux respectés				
Opérationnel	<p><b>Réseau SETRAM (bus, trams et parkings-relais) sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : quelques chiffres : 23 lignes de bus, 15,4 km de tramway, 800 points d'arrêts, 3 parkings relais</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.setram.fr">www.setram.fr</a></i></p>			Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>T2, une seconde ligne de tramway sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : sur 3,4 km, la T2 reliera la Préfecture à Bellevue – Hauts de Coulaines en passant par la place des Comtes du Maine, des Jacobins, la Croix de Pierre, les Maillets puis l'avenue de Belgrade. La fréquence des rames sera de 6 minutes. 23 000 voyageurs par jour sont attendus. La livraison est prévue pour l'automne 2014.</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></i></p>		2014	Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>T3, une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur Le Mans Métropole</b></p> <p><i>En bref : entre la Gare Nord (au contact des lignes de tramway) et Les Hautes Métairies à Allonnes. La T3 comptera 7,2 km dont 4 en site propre (voie dédiée). La fréquence du BHNS sera de 9 minutes avec une prévision de 14 500 voyageurs par jour. La livraison est prévue pour début 2016.</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a> / <a href="http://www.setram.fr">www.setram.fr</a></i></p>		2016	Le Mans Métropole	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création d'une halte TER sur Le Mans</b></p> <p><i>En bref : une nouvelle halte TER en quai à quai avec l'arrêt tramway de l'hôpital</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.lemans.fr">www.lemans.fr</a></i></p>		2017	Réseau Ferré de France (RFF) / Conseil régional des Pays de la Loire	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Opérationnel	<p><b>Création d'une halte TER sur Moncé-en-Belin</b></p> <p><i>En bref : une halte TER près de l'école et du Val Rhonne</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.monce-en-belin.com">www.monce-en-belin.com</a></i></p>		2017	Réseau Ferré de France (RFF) / Conseil régional des Pays de la Loire	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								
Accès aux financements	<p><b>Nouveau Contrat Régional (NCR)</b></p> <p><i>En bref : un contrat de territoire pour le financement des projets des collectivités</i></p> <p><i>Contact : <a href="http://www.paysdumans.fr">www.paysdumans.fr</a></i></p>		2012-2015	Syndicat mixte du Pays du Mans	<table border="1"> <tr> <td>E</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>R</td> <td>A</td> </tr> </table>	E	G	R	A
E	G								
R	A								

(N.B. : tableau non exhaustif et amené à être enrichi)